



## Reprise progressive des cours à l'école de Saint-Julien-de-Coppel

### Rentrée du 2 juin 2020

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

Depuis le 11 mai, l'école accueille 35 élèves, répartis dans les classes de Bérengère, Céline, Jean-Pierre et Yann, ainsi que quelques enfants en maternelle dans la classe de Pascale. Cette période nous a permis de tester le fonctionnement des prestations périscolaires, parallèlement aux activités scolaires. L'implication du personnel et leur travail ont été prépondérants dans la réussite des accueils dans l'application du protocole sanitaire. Chacune des employées a un rôle millimétré tout au long de la journée, qu'il s'agisse de l'encadrement des enfants ou des phases répétitives de nettoyage/désinfection.

De la même manière, nous souhaitons que la rentrée du 2 juin, qui verra le nombre d'élèves augmenter soit également une réussite. Pour l'instant et en l'absence de nouvelles directives les accueils aux portails se feront dans les mêmes conditions. A savoir que les rentrées et les sorties se font, selon les classes à des heures décalées. Nous serons peut-être conduits à corriger cette organisation si les consignes gouvernementales étaient amenées à évoluer.

Je tiens à vous préciser que nous serons peut-être contraints de réduire le nombre d'enfants souhaitant être admis en garderie du matin, en garderie du soir et en restauration de midi. En effet, et afin de respecter le protocole sanitaire, en particulier : les distanciations, les séparations de groupes et les non-croisements, nous devons limiter le nombre de places.

Nous pourrions donc accueillir une dizaine d'enfants le matin et le soir en garderie. La restauration se fera toujours en deux services. Ainsi à chacun de ces services nous pourrions recevoir vingt à vingt-cinq enfants. Nous comptons utiliser la salle de motricité pour installer les plus petits.

Je vous demande de bien vouloir annuler les réservations que vous avez faites sur « parascol ». En effet, certaines courent sur la durée de l'année scolaire, ce qui n'est plus d'actualité. Dès que vous aurez la confirmation que votre enfant est admis en services périscolaires, vous voudrez bien reprendre les inscriptions sur « parascol ».

Dans un premier temps vous voudrez bien compléter le coupon réponse joint au courrier du directeur Yann FF.

Je vous invite à consulter le mot que je vous avais transmis par le mail de l'école le 6 mai 2020. J'y traitais entre autres du mode d'accueil en garderie.

Je vous remercie de votre compréhension. Je souhaite une bonne rentrée scolaire aux nouveaux enfants qui seront accueillis à compter du 2 juin et une bonne reprise à ceux qui auront déjà passés trois semaines à l'école.

Le maire

Dominique VAURIS